87 B 3429

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4 575 000 euros
253, boulevard Pereire – 75 017 PARIS
340 642 016 R.C.S. PARIS

5411

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2002

L'an deux mille deux,
Le onze mars, à onze heures,
Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Mademoiselle Ghislaine MATTLINGER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Olivier DILLENSCHNEIDER, représentant COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION, et Monsieur Guido BOEHI, représentant TRADITION SERVICE HOLDING, sont nommés scrutateurs.

Monsieur William WOSTYN est choisi comme secrétaire.

Monsieur Marc CHARLES, représentant le Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et peut valablement délibérer.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société
- la feuille de présence à l'assemblée, certifiée exacte par les membres du bureau
- la copie des lettres de convocation
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite qui l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un administrateur,

- Questions diverses

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de nommer Madame Laurianne LEGENDRE, née le 30 novembre 1961 à Neuilly sur Seine demeurant 39 avenue Georges MANDEL 75016 PARIS, comme administrateur de la société pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2007 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Madame Laurianne LEGENDRE a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions ayant déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes formalités légales, consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

FINANCE 2000
Société anonyme au capital de 4 575 000 euros
253, boulevard Pereire – 75 017 PARIS
340 642 016 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2002

L'an deux mille deux,
Le onze mars, à midi,

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Assistent à cette réunion et ont émargé le registre de présence :

- Madame Ghislaine MATTLINGER, Président du Conseil d'administration
- COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION, représentée par Monsieur Olivier DILLENSCHNEIDER, Administrateur,
- Madame Laurianne LEGENDRE, administrateur.

TRADITION SERVICE HOLDING, représentée par Monsieur Guido BOEHI, Administrateur est absent excusé.

Les administrateurs présents ou représentés réunissant plus de la moitié des membres en fonction, le conseil peut valablement délibérer.

Madame Ghislaine MATTLINGER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur :

- nomination d'un président
- questions diverses.

NOMINATION DU PRESIDENT

Madame Ghislaine MATTLINGER rappelle aux membres du Conseil qu'elle leur avait fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions.

Elle présente Madame Laurianne LEGENDRE élue en tant qu'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires et propose de lui confier les fonctions de Président.

Après discussion le Conseil nomme à l'unanimité Madame Laurianne LEGENDRE Président du Conseil d'administration à compter de ce jour en remplacement de Madame MATTLINGER.